

# *Le gouvernement colombien et le Comité national de Grève sont parvenus à un accord préalable*



Bogota, 26 mai (RHC) Le gouvernement colombien et le Comité national de Grève sont parvenus à un accord préalable en matière de garanties pour l'exercice du droit aux protestations, ont affirmé des représentants du collectif.

Dans un communiqué, ils ont expliqué qu'après neuf jours de pourparlers, ils sont parvenus à un accord préalable qui fournit un cadre général pour assurer les mobilisations, ce qui permettra l'ouverture des négociations du cahier de revendications urgentes présenté par le Comité.

Ils ont exprimé l'espoir que les négociations avec d'autres secteurs mobilisés de la jeunesse et des citoyens seront facilitées et soutenues.

'Nous espérons que le gouvernement approuvera bientôt le pré-accord et que nous pourrions le signer avec la présence du président de la République, Ivan Duque, pour commencer la négociation', ont-ils souligné.

Francisco Maltés Tello, président de la Centrale Unitaire des Travailleurs, membre du Comité National de Grève, a appelé à renforcer les protestations dans le pays aujourd'hui et le vendredi 28, un mois après jour pour jour du début de cette mesure de pression.

Maltés Tello, l'un des porte-parole du Comité, a assuré qu'il y a une mobilisation permanente dans plus de 700 municipalités du pays.

Nous allons organiser des manifestations culturelles, des événements de loisirs, des concerts de casseroles dans la nuit et nous continuerons à soutenir au Congrès le débat de motion de censure contre le ministre de la Défense, Diego Molano, pour sa responsabilité dans la violence policière contre le peuple, a-t-il précisé.

Depuis le 28 avril dernier, une grève nationale a commencé dans le pays contre une réforme fiscale nuisible qui augmenterait la taxe sur la valeur ajoutée des biens et des services.

Bien que la proposition de loi ait été retirée par le gouvernement, les protestations de ce jour-là devinrent une explosion sociale contre le gouvernement d'Ivan Duque avec un nombre croissant de revendications.

Dans ce contexte, la police nationale et sa branche élite, l'escadron mobile antiémeute, ainsi que l'armée ont lancé une forte répression avec plus de deux mille cas de violence contre les manifestants, dont plus de 50 morts.

Face à ce scénario de violence de la force publique, les deux chambres du Congrès procèdent à des motions de censure contre le ministre de la Défense, qu'elles tiennent pour responsable de ces faits.

Source Prensa Latina

---

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/258528-le-gouvernement-colombien-et-le-comite-national-de-greve-sont-parvenus-a-un-accord-prealable>



**Radio Habana Cuba**